



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 1er février 2008

Loyers 2007 - Demande de remise gracieuse

Conseillers en exercice : 43

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 21 janvier 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 8 février 2008

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc DELAGARDE - M. Guillaume
JUN - M. Paul SAMOYAU - M. Jacques LAMARQUE - Mme Jeanine BIMES - Mme
Andrée CHAREYRE -

Conseillers :

M. Michel PAILLEY - M. Rémy LANDAIS - M. Yannick TARDY - Mme Marie-Edith
BERNARD - Mme Catherine REYSSAT - Mme Nathalie BEGUIER - Mme Valérie
UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - Mme Elsie COLAS - Mme Danièle
GANDILLON - Mme Madeleine CHAIGNEAU - M. Amaury BREUILLE - M. Bernard
JOURDAIN - M. Rodolphe CHALLET - M. Michel GENDREAU - M. Joël RENOUX -
M. Marc THEBAULT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Franck GIRAUD - Mme Françoise
BILLY - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole GRAVAT - Mme Claudie
LAROCHE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Guillaume JUN -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Dominique GUIBERT donne pouvoir à Claudie LAROCHE
- Stéphane TRONEL donne pouvoir à Jean-Louis EPPLIN
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Marc THEBAULT

Excusés :

Adjoints :

M. Robert PLANTECOTE -

Conseillers :

M. Alain GARCIA - Mme Catherine DEGUERCY - Mlle Karen NALEM - Mme Françoise
HALAT - Mme Christabelle CHOLLET - Mme Michelle LE FRIANT -

CONSEIL MUNICIPAL DU 1er février 2008

DELIBERATION D20080060

DIRECTION DES FINANCES

Loyers 2007 - Demande de remise gracieuse

Monsieur Luc DELAGARDE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Dans l'attente de l'attribution définitive de la maison d'habitation, située au 5 rue Archimède sur le site du parc des expositions de Noron à Niort, en logement de fonction, un agent municipal de l'équipe technique du parc des expositions, en charge du gardiennage, a occupé l'imeuble loué par conventions successives depuis le 9 juin 2007.

Cette location s'effectuait, moyennant le paiement d'un loyer fixé à la somme de 600,00 € par mois sans les charges.

L'attribution définitive du logement de fonction pour utilité de service est intervenue au 1^{er} décembre 2007.

Compte-tenu de la situation financière très précaire du locataire, il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir accorder une remise gracieuse totale à celui-ci concernant les loyers couvrant la période d'occupation du 09 juin 2007 au 30 septembre 2007 et une remise partielle de 150 € par mois pour octobre et novembre 2007, soit la somme totale de 2 540,00 €.

S'agissant de titres émis sur l'exercice antérieur, cette opération se traduira comptablement par l'émission d'un mandat.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accorder la remise gracieuse pour la somme de 2 540,00 € au titre des loyers 2007, annexe jointe, dus par le locataire.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	30
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Luc DELAGARDE